



INFO

SERVICE
GESTION DES DÉCHETS

LA **VALLÉE**
de la **CREUSE**
Communauté de Communes

Madame, Monsieur,
La gestion des déchets est aujourd'hui un enjeu central pour notre territoire, à la croisée des préoccupations environnementales, économiques et de qualité du service public.

Au sein de la Communauté de Communes, chaque commune et chaque agent a un rôle clé à jouer.

Pourquoi la gestion des déchets est-elle stratégique?

- **Un enjeu environnemental majeur**
La réduction des déchets, le tri et la valorisation permettent de limiter l'impact sur les milieux naturels, de préserver nos paysages et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- **Un enjeu financier pour les collectivités**
Le traitement des déchets représente un coût croissant. Mieux trier et produire moins de déchets, c'est maîtriser les dépenses publiques et optimiser l'utilisation des ressources.
- **Un enjeu de service public de proximité**

La qualité de la collecte, la clarté des consignes de tri et l'exemplarité des collectivités renforcent la confiance des habitants et leur adhésion aux politiques locales.

Le rôle des élus et des agents communaux

Vous êtes des acteurs essentiels de la transition écologique locale :

- en relayant les bonnes pratiques auprès des habitants
- en favorisant l'exemplarité dans les bâtiments et les services communaux
- en participant activement aux actions portées par la Communauté de Communes

Chaque geste compte, chaque initiative locale contribue à un territoire plus durable.

Une démarche collective pour la Vallée de la Creuse

La Communauté de Communes poursuit ses actions pour accompagner les communes dans l'amélioration du tri et de la prévention, développer l'information et la sensibilisation, construire avec vous, des solutions adaptées aux réalités locales.

Et demain ?

Des informations régulières vous seront transmises pour suivre les actions et les résultats sur le territoire, partager des retours d'expérience communaux et mettre en avant des initiatives exemplaires.



QUELQUES CHIFFRES

+34%

Une tonne de déchets coûte 34% plus chère à traiter aujourd'hui qu'en 2020. Les déchets les plus onéreux sont les déchets ultimes sans possibilité de valorisation (poubelle noire et le "tout-venant" en déchèterie). Ils représentent presque la moitié des coûts de traitement.

Des gestes simples

Emballage ou pas ?

Fini les déchets humides et les déchets secs!

La bonne question à se poser est :

EST-CE UN EMBALLAGE?

Les sacs jaunes sont désormais uniquement réservés aux emballages (plastiques, cartonnés et métalliques), principalement alimentaires.

Les petits objets en plastiques durs (stylo, brosse à dent...) sont à jeter dans la poubelle de déchets résiduels (noire).

Et les cartons ?



Emballage alimentaire cartonné = sac jaune, mais que fait-on des cartons bruns ?

Ces cartons (supérieurs à la taille d'une boîte à chaussures) se recyclent en déchèterie.

On parle de cartons bruns pour emballages de meuble, électroménager ou emballages issus des livraisons à domicile.

+0.2%

C'est l'augmentation du volume de déchets (en kg par habitant) depuis 2020, sur notre territoire.

Même si le tonnage global a diminué de 1.04% sur cette période, due à la baisse de la population, l'augmentation du poids par habitant montre les efforts à poursuivre concernant la réduction des déchets.

L'objectif est une baisse de 15% d'ici 2030, au niveau national.

Guide du tri de l'organisme CITEO

citeo.guidedutri.fr



Pour aider les usagers, l'éco-organisme CITEO a créé une **application mobile** "Guide du tri".

Elle permet de visualiser les consignes de tri selon le territoire où l'on se trouve, de retrouver des mémoires, de répondre aux questions que l'utilisateur pourrait avoir en cas de doute sur le tri d'un déchet.

Il est également possible de localiser les points de collectes du territoire (déchèteries).

Côté Administratif !

La Communauté de Communes a lancé un appel d'offre fin 2025, pour l'acquisition d'un **nouveau logiciel de facturation des Ordures Ménagères**.

L'objectif est de répondre à la demande croissante de mensualisation et d'harmoniser les pratiques entre le secteur d'Argenton et d'Eguzon (puisque 2 logiciels différents sont utilisés actuellement).

Ce nouveau logiciel sera effectif pour la facturation du 2nd semestre 2026, et la mensualisation en 2027.

Chaque usager aura accès à un portail pour les demandes de modification et les demandes faites en mairie se feront également directement depuis le site.

INFO!



Des **STOP PUB** sont disponibles à destination des usagers.

Vous pouvez en faire la demande auprès du service.